



Mandat SEPA domiciliation européenne INTS

Identifiant: BE09ZZZ0447404580

A renvoyer par courrier à Avocats Sans Frontières (ASF) - avenue de la Chasse 140 - 1040 Bruxelles - Belgique
ou par courriel: communication@asf.be

La domiciliation européenne SEPA remplace l'ancienne formule d'ordre permanent. En signant ce mandat, vous autorisez Avocats Sans Frontières (ASF) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'ASF. Vous pouvez à tout moment décider d'arrêter la procédure en contactant le service communication d'ASF au +32 (0)2.223.36.54. Vous bénéficiez également d'un droit de remboursement dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre banque.

- Référence du mandat (à compléter par ASF):
- Objet du mandat: soutien mensuel aux activités d'Avocats Sans Frontières
- Type d'encaissement: récurrent

Identifiant du débiteur:

Madame/Monsieur (biffer la mention inutile)

Prénom et nom:

Date de naissance:

Nom du conjoint (si d'application):

Adresse:

Code postal:

Ville:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

N° de compte: BE

Code BIC: _____
(pas obligatoire pour adresses belges)

Signature:

Date: / /

Montant de votre don mensuel

Je soutiens le travail d'ASF en versant tous les mois:

- €
- 40 €
- 20 €
- 10 €
- 5 €

Le premier retrait peut avoir lieu 15 jours après la signature du présent document.

MERCI!

Détachez selon les pointillés et conservez cette 2^e partie

Récépissé donateur

Mandat de domiciliation SEPA au profit d'ASF

Signé en date du

Pour un montant mensuel de €

A partir du compte débiteur BE

Référence du mandat: celle-ci me sera communiquée par retour de courrier, dès l'enregistrement de ma domiciliation.

Une attestation fiscale reprenant le total annuel de mes dons à ASF me sera envoyée en mars de l'année prochaine.

